

Services à domicile

Les services à domicile tiennent un rôle prépondérant, visant à favoriser le maintien à domicile et le lien social des Lunellois âgés de plus de 62 ans et aux personnes handicapées dans leur cadre de vie habituel.

Le portage des repas

Des repas sains, équilibrés et variés sont livrés à domicile du lundi au vendredi.

Les tarifs sont calculés en fonction des revenus.

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2022 :

- [Revenus < 1 000 € 6,15 €](#)
- [1 000 € < Revenus < 1 300 € 7,35 €](#)
- [1 301 € < Revenus 8,45 €](#)

La téléassistance

La téléassistance permet à toute personne fragilisée ou vivant seule (un parent âgé par exemple, un proche handicapé ou une personne malade) de déclencher un appel d'alerte vers une centrale d'écoute dès qu'elle en ressent le besoin.

Les tarifs sont calculés en fonction des revenus.

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2022 :

- [Revenus < 907 € 16,70 €](#)
- [907 € < Revenus < 1 167 € 19,60 €](#)
-

[1 167 € < Revenus < 1 427 € 23,25 €](#)

▪

[1 427 € < Revenus < 1 687 € 26,90 €](#)

▪

[1 687 € < Revenus 31,65 €](#)

Si vous souhaitez plus de renseignements sur la téléassistance et le portage des repas, vous pouvez contacter le 04 67 87 84 11.

Si vous souhaitez vous inscrire à l'un de ces services, remplissez le formulaire ci-dessous. L'une des assistantes sociales vous recontactera pour prendre rendez-vous :

Vous souhaitez bénéficier de *

Téléassistance ▼

Civilité *

Madame

Monsieur

Nom *

Prénom *

Adresse *

Numéro de téléphone *

E-mail

Valider